



# **ENSEMBLE POUR UN NOUVEL ÉLAN**

**Programme municipal 2026–2032**

**Jardres – Ensemble pour un nouvel élan**

## **Projet municipal 2026–2032**

### ***Ensemble pour un nouvel élan – Jardres***

---

Jardres est une commune à taille humaine, avec un cadre de vie apprécié, des hameaux vivants et un tissu associatif engagé. Pourtant, de nombreux habitants expriment aujourd’hui un besoin clair : plus de proximité, plus de lisibilité dans l’action municipale.

Ce projet est né d’un double constat. D’une part, des échanges au sein de notre équipe et lors de réunions de travail ont permis d’identifier des attentes fortes et partagées. D’autre part, un questionnaire diffusé auprès des habitants a mis en lumière des préoccupations concrètes du quotidien : communication municipale, sécurité, voirie, cadre de vie, dynamisme associatif, services de proximité.

Notre ambition n’est pas de promettre ce qui ne pourrait pas être tenu. Nous faisons le choix d’un projet réaliste, progressif et responsable, fondé sur l’écoute, le bon sens et une gestion rigoureuse.

Ce projet fixe un cap clair pour les six années à venir. Il pourra évoluer, s’enrichir, s’adapter, mais il donne dès aujourd’hui une direction lisible à l’action municipale que nous souhaitons mener au service de tous les habitants de Jardres.

---

### **Thématique 1**

#### **Voirie – Sécurité**

##### **Notre priorité**

**Améliorer la sécurité et les déplacements du quotidien, dans le bourg comme dans les hameaux.**

---

##### **Constat**

Les questions de voirie et de sécurité figurent parmi les préoccupations majeures exprimées par les habitants. Elles concernent à la fois l’état de certaines routes, les cheminements piétons, la circulation, la vitesse excessive dans certains secteurs et le sentiment de sécurité au quotidien.

Ces sujets touchent directement à la qualité de vie, à la sécurité des usagers – piétons, cyclistes, automobilistes – et à l’équité entre le bourg et les hameaux.

---

## **Notre orientation**

Nous voulons mener une action pragmatique, progressive et cohérente, fondée sur une connaissance fine du terrain et des usages réels. L'objectif n'est pas de multiplier les aménagements sans vision d'ensemble, mais de prioriser les interventions utiles, en lien avec les habitants et les contraintes techniques et financières de la commune.

La sécurité doit être abordée de manière équilibrée : prévention, aménagements adaptés et présence humaine, sans excès ni démagogie.

---

## **Axes d'action**

### **1. Entretenir et améliorer la voirie communale**

- ❖ Identifier et prioriser les secteurs nécessitant des interventions
- ❖ Améliorer progressivement l'état des routes et des cheminements
- ❖ Assurer un entretien régulier et plus lisible de la voirie

### **2. Sécuriser les déplacements**

- ❖ Renforcer la sécurité des piétons, notamment aux abords des zones sensibles
- ❖ Améliorer la lisibilité de la signalisation
- ❖ Adapter les aménagements aux usages réels du quotidien

### **3. Apaiser la circulation**

- ❖ Lutter contre les vitesses excessives dans les secteurs identifiés
- ❖ Mettre en place des solutions d'apaisement adaptées au contexte local
- ❖ Travailler en concertation avec les habitants concernés

### **4. Renforcer le sentiment de sécurité et la prévention**

- ❖ Favoriser une présence humaine et une vigilance de proximité
  - ❖ Poursuivre la démarche engagée avec la gendarmerie en vue de la mise en place d'un dispositif de participation citoyenne, afin d'apporter une aide complémentaire aux forces régaliennes
  - ❖ Encourager la coopération entre la commune, les habitants et les acteurs de la sécurité, dans un cadre respectueux des libertés et du vivre-ensemble
- 

## **Notre engagement**

Nous nous engageons à faire de la sécurité et de la voirie des priorités concrètes, traitées avec sérieux, méthode et transparence. Chaque intervention sera pensée pour améliorer

durablement le cadre de vie, sans opposer les habitants entre eux ni entre les différents secteurs de la commune.

## **Thématique 2**

### **Commerces – Services – Économie locale**

#### **Notre priorité**

**Préserver et renforcer les services de proximité pour améliorer le quotidien des habitants.**

---

#### **Constat**

À Jardres, comme dans de nombreuses communes rurales, l'accès aux commerces et aux services de proximité constitue un enjeu majeur du quotidien. Les habitants expriment un attachement fort à la qualité de vie locale, mais aussi une vigilance quant à la disparition progressive de certains services essentiels.

La vitalité économique d'une commune ne se mesure pas uniquement à l'implantation de grandes activités, mais aussi à sa capacité à maintenir des services accessibles, à soutenir les initiatives locales et à faciliter la vie des habitants, des familles comme des seniors.

---

#### **Notre orientation**

Notre action visera à conforter l'existant, accompagner les initiatives locales et créer un environnement favorable au maintien et au développement de services adaptés aux besoins réels de la population.

Il ne s'agit pas de promettre des implantations artificielles, mais de créer des conditions propices, en lien avec les acteurs économiques, les professionnels et les partenaires institutionnels.

---

#### **Axes d'action**

##### **1. Soutenir les commerces et services de proximité**

- ❖ Être à l'écoute des besoins des commerçants et professionnels locaux
- ❖ Faciliter les démarches et les échanges avec la commune
- ❖ Valoriser les services existants auprès des habitants

## **2. Favoriser l'installation et le maintien d'activités locales**

- ❖ Encourager les initiatives répondant aux besoins des habitants et aux réalités du territoire
- ❖ Étudier les opportunités d'accueil de nouveaux services utiles au quotidien
- ❖ Travailler en lien avec les acteurs économiques du territoire

## **3. Renforcer l'accès aux services pour tous**

- ❖ Veiller à l'accessibilité des services pour les personnes âgées ou à mobilité réduite
- ❖ Favoriser des solutions de proximité ou itinérantes lorsque cela est pertinent
- ❖ Améliorer l'information sur les services disponibles

## **4. Soutenir l'économie locale de manière responsable**

- ❖ Encourager les circuits courts et les initiatives locales
- ❖ Favoriser les partenariats avec les acteurs économiques du territoire
- ❖ Incrire le développement économique dans une logique durable et équilibrée

---

### **Notre engagement**

Nous nous engageons à agir pour une commune vivante, pratique et attractive, où les services et les activités locales participent pleinement à la qualité de vie. Notre démarche sera fondée sur l'écoute, la concertation et le pragmatisme, en tenant compte des réalités économiques et des capacités de la commune.

### **Thématique 3**

#### **Communication – Associations – Animations – Jeunesse**

##### **Notre priorité**

**Retisser le lien entre la commune, les habitants et les forces vives locales.**

---

### **Constat**

Les habitants de Jardres disposent déjà de plusieurs canaux de communication municipale :

- ❖ le bulletin municipal et les comptes rendus du conseil municipal,
- ❖ le site internet de la commune,
- ❖ le panneau d'information dynamique,
- ❖ les réseaux sociaux, notamment Facebook.

Ces outils existent et fonctionnent, mais certains habitants expriment un besoin de meilleure lisibilité, de régularité et de coordination entre ces différents supports, afin que l'information soit plus facilement accessible à tous, dans le bourg comme dans les hameaux.

Par ailleurs, le tissu associatif constitue une richesse essentielle pour la vie communale. Il mérite d'être davantage soutenu, valorisé et mieux accompagné, afin de faciliter la vie des bénévoles et renforcer la dynamique locale.

Enfin, de nombreux habitants souhaitent plus d'animations locales, intergénérationnelles, et une attention particulière portée à la jeunesse.

---

## **Notre orientation**

Notre objectif n'est pas de multiplier les supports de communication, mais de mieux utiliser ceux qui existent déjà, en les rendant plus clairs, plus réguliers et mieux coordonnés.

La communication municipale doit permettre à chaque habitant de comprendre les décisions, de suivre les projets et de s'informer simplement sur la vie communale.

---

## **Axes d'action**

### **1. S'appuyer sur les supports existants**

- ❖ Maintenir et valoriser le bulletin municipal et les comptes rendus du conseil municipal
- ❖ Utiliser pleinement le site internet de la commune comme outil de référence
- ❖ Continuer à informer via le panneau dynamique
- ❖ Poursuivre l'usage des réseaux sociaux pour relayer les informations importantes

### **2. Soutenir et valoriser les associations locales**

- ❖ Renforcer le dialogue entre la commune et les associations
- ❖ Faciliter l'organisation d'événements associatifs
- ❖ Valoriser les initiatives locales et l'engagement bénévole

### **3. Développer des animations pour tous les âges**

- ❖ Encourager des animations intergénérationnelles
- ❖ Favoriser des temps de rencontre et de convivialité dans le bourg et les hameaux
- ❖ S'appuyer sur les associations et les habitants pour co-construire des événements

#### **4. Accorder une place spécifique à la jeunesse**

- ❖ Mieux associer les jeunes à la vie communale
  - ❖ Soutenir des projets portés par ou pour les jeunes
  - ❖ Favoriser des espaces d'expression et d'engagement adaptés
- 

#### **Notre engagement**

Nous faisons le choix d'une commune plus proche de ses habitants, où l'information circule mieux, où les associations sont reconnues comme des partenaires essentiels, et où chaque génération trouve sa place dans la vie locale.

#### **Thématique 4**

##### **Environnement – Cadre de vie**

###### **Notre priorité**

**Préserver un cadre de vie agréable, propre et respectueux de l'environnement, pour aujourd'hui et pour demain.**

---

###### **Constat**

Jardres bénéficie d'un cadre de vie reconnu et apprécié, avec des espaces publics globalement bien entretenus, régulièrement salués, notamment à travers les distinctions *villages fleuris*. Les habitants sont attachés à la qualité des paysages, à la propreté des espaces communaux et au caractère rural de la commune.

Dans le même temps, des attentes s'expriment de manière récurrente, en particulier dans les hameaux :

- ❖ besoin d'aménagements plus visibles et mieux adaptés,
- ❖ meilleure prise en compte des usages du quotidien,
- ❖ sentiment parfois d'un déséquilibre entre le bourg et les hameaux.

Ces enjeux doivent être abordés avec réalisme, en tenant compte des moyens humains et financiers de la commune, et sans remettre en cause le travail déjà réalisé par les agents municipaux.

---

###### **Notre orientation**

Notre priorité est de préserver la qualité du cadre de vie existant, tout en renforçant progressivement les aménagements dans les hameaux, afin d'assurer un développement équilibré de l'ensemble du territoire communal.

Nous faisons le choix d'une approche pragmatique et responsable :

- ❖ maintenir un bon niveau d'entretien,
- ❖ cibler les actions là où elles sont les plus utiles,
- ❖ privilégier des aménagements sobres, durables et adaptés aux usages réels.

L'environnement n'est pas envisagé comme une contrainte, mais comme un levier de qualité de vie, au service des habitants, aujourd'hui comme demain.

---

## Axes d'action

### 1. Préserver la qualité des espaces publics existants

- ❖ Maintenir un entretien régulier et soigné des espaces communaux
- ❖ Valoriser le travail des agents municipaux
- ❖ Conserver les labels et distinctions obtenus, notamment *villages fleuris*

### 2. Renforcer les aménagements dans les hameaux

- ❖ Identifier les besoins spécifiques de chaque hameau
- ❖ Mettre en place des aménagements ciblés et progressifs
- ❖ Veiller à un meilleur équilibre entre le bourg et les hameaux

### 3. Valoriser les paysages et les espaces naturels

- ❖ Préserver les paysages et les espaces verts existants
- ❖ Favoriser des aménagements sobres et respectueux de l'environnement
- ❖ Intégrer la dimension paysagère dans les projets communaux

### 4. Encourager des pratiques respectueuses du cadre de vie

- ❖ Sensibiliser aux gestes du quotidien (propreté, déchets, respect des espaces)
- ❖ Lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages
- ❖ S'appuyer sur les initiatives locales et les habitants volontaires

### 5. Agir avec méthode et réalisme

- ❖ Adapter les actions aux moyens humains disponibles
- ❖ Planifier les interventions de manière progressive
- ❖ Prioriser les actions utiles et durables

---

## Notre engagement

Nous nous engageons à mener une action environnementale concrète, mesurée et responsable, au service du cadre de vie et du bien-être des habitants.

Notre approche privilégiera la cohérence, la proximité et l'efficacité, en lien étroit avec les réalités locales.

---

### **Conclusion générale**

Ce projet municipal fixe un cap clair et réaliste pour les six années à venir. Il est fondé sur l'écoute des habitants, la connaissance du terrain et une volonté partagée d'agir avec sérieux et responsabilité.

Il ne prétend pas tout résoudre immédiatement, mais propose une méthode, des priorités et une vision cohérente pour améliorer durablement la qualité de vie à Jardres.

Ce projet constitue une base solide, prête à être mise en œuvre, évaluée et ajustée, dans un esprit de dialogue et de transparence.